



.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. DUPLOUY Sylvain, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANCELET Véronique, Mme BOCQUET Fabienne, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine.

Absents excusés : M. LECOMTE Dominique, Mme BOURGAUX Nicole.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie.

.....



MESSAGE IMPORTANT

AVEZ VOUS PENSÉ À REGLER VOTRE FACTURE D'EAU ?

Veillez vérifier dans vos classeurs avant majoration !

.....

COMMISSION DES FINANCES :

Les communes sont de moins en moins aidées par l'Etat. Les dotations de fonctionnement pour l'année 2015 ont d'ailleurs baissées de près de 15%. Le coût de fonctionnement d'une commune augmentant régulièrement, il est parfois difficile de clôturer le budget.

La commission des finances a donc proposé l'augmentation des taux d'imposition de 0,5 point. Cette augmentation a été approuvée par le conseil municipal à la majorité des voix.

Les taux pour 2015 sont donc les suivants :

	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	9,48 %	9,98 %
Taxe foncière (bâti)	7,90 %	8,40 %
Taxe foncière (non bâti)	17,64 %	18,14 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	12,99%	13,49%

Pour l'année 2015, le conseil municipal a programmé le reste de l'enfouissement des réseaux de l'avenue Paul Carette (sortie vers La Fère), le remplacement des portes de la salle de la Mairie ainsi que la réfection totale de la toiture de l'immeuble 15 rue Louis Pasteur (anciennement La Vendis). Ces travaux sur la

toiture permettront d'assainir le bâtiment en attendant l'élaboration d'un projet viable.

BUDGET SERVICE DES EAUX 2015 :

Le compte administratif 2014 a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal, avec un excédent de fonctionnement de 15.218,31 € et un excédent d'investissement de 8.558,08 €.

Le budget du Service des Eaux a également été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 68.218,31 € pour le fonctionnement et à 47.199,60 € pour l'investissement.

PEUPLIERS DE LA COMMUNE : Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur la mise à nu de notre étang communal. Comme il a été précisé sur le dernier bulletin, 450 peupliers ayant atteint leur maturité ont été abattus.

Nous en avons profité pour nettoyer les berges de l'étang et les accotements pour que les 600 nouveaux peupliers (qui sont en train d'être replantés) ne soient pas étouffés. Merci de votre compréhension.

VŒU EN SOUTIEN A AMIENS CAPITALE REGIONALE : Les élus communaux ont été sollicités par les élus Amiénois pour apporter leur soutien à la candidature d'Amiens Capitale Régionale. Leur souhait étant de maintenir une Capitale Economique LILLE et une Capitale Administrative AMIENS.

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir l'appel pour Amiens Capitale Régionale. *Des bulletins de soutien sont disponibles en Mairie pour chacun d'entre vous souhaitant participer à cette initiative.*

PARCOURS DU CŒUR : La 7^{ème} édition du Parcours du Cœur a connu un beau succès, malgré le mauvais temps, avec 120 participants. 408,92 € ont été collectés au profit de la Fédération Française de Cardiologie. Un grand merci à tous pour votre généreuse participation.



VOISINS VIGILANTS : Une réunion publique aura lieu le Mercredi 22 avril 2015, à 17h30, salle de la Mairie. Les services de la Gendarmerie seront présents pour présenter le dispositif à la population et répondre aux éventuelles questions.



Recensement militaire : Les jeunes gens nés en février, mars ou avril 1999 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU 08 MAI 2015

- 10 h 45 Rassemblement place du 18 juin 1940
- 11 h 00 - Départ du défilé avec l'association des Anciens Combattants.



- Dépôt de gerbe
 - Chant des enfants de l'école
- 11 h 30 - Vin d'honneur à la mairie

oooooooooooooooooooooooooooo

EXPOSITION : Mère, père et enfants :

Cette exposition sera disponible au public en Mairie de Vendeuil du 05 mai au 19 mai 2015, selon les horaires suivants :

	MARDI 05 MAI	MERCRED I 06 MAI	JEUDI 07 MAI	SAMEDI 09 MAI	DIMANCH E 10 MAI	LUNDI 11 MAI	MARDI 12 MAI	MERCRED I 13 MAI	VENDRED I 15 MAI	LUNDI 18 MAI	MARDI 19 MAI
14H00	EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE			EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE			EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE				
17H00	EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE			EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE			EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC SALLE DE LA MAIRIE				

A noter : Le Vendredi 08 mai, l'exposition sera visible en Mairie de 10h00 à 13h00.

L'exposition explique la vie quotidienne des civils et les souffrances des soldats durant la Première Guerre mondiale. A partir de trois personnages clefs de la cellule familiale - le père, la mère, l'enfant - les relations entre le front et l'arrière sont présentées par des objets et documents provenant des collections de l'Historial de la Grande Guerre.

Cette exposition a été réalisée par la Caverne du Dragon en partenariat avec d'autres institutions culturelles Françaises, Britanniques et Belges dans le cadre du programme Interreg Great War.

oooooooooooooooooooooooooooo

GRUPE SCOLAIRE PAUL CARETTE : Les parents souhaitant inscrire leur enfant pour la prochaine rentrée scolaire doivent se présenter au secrétariat de Mairie avant le 12 mai 2015.

Pièces à présenter le jour de l'inscription :

- Livret de famille
- Carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires



Conditions :

- L'enfant doit avoir 2 ans révolus le jour de la rentrée
- Il doit être propre

Attention :

Les enfants de 2 ans seront accueillis uniquement le matin, dans la limite des places disponibles

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 18 avril** : Concours « Carpe » organisé par l'association des Pêcheurs
- Vendredi 08 mai** : Commémoration de l'armistice
- Dimanche 17 mai** : Brocante organisée par le Football Club et Dynamic's Gym
- Vendredi 29 mai** : Fête des Voisins
- Samedi 30 mai** : Concours « pêche au coup » organisé par l'association des Pêcheurs